

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits	
Nom du puits	Saint-Louis-de-Blandford No 1
Numéro du puits	AZ68
MRC	Arthabaska
Municipalité	Saint-Louis-de-Blandford

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Pierre-François Côté		
Inspecteur	David Fortin		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-07-31		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	13h00 à 14h15		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	30		

3. Instruments utilisés	
Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique	
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz	
GPS Garmin GPSmap 62sc	
GPS Bluetooth Global Sat	

4. Personne(s) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				
		Témoignages		
1				
2				
3				
4				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Terrain boisé

Туре	Mode de récupération suggéré
Autres	
	Commentaires

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique

Sources Latitude Longitude Recherche Commentaires

GDH 46,2533611 -72,0020556 Oui

SIGPEG 46,2533691 -72,002051 Oui

9. Localisation du puits				
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Aucune observation				
Commentaires				
Point SIGPEG correspond au coordonnés de fin de forage. Probablement aucun "casing"				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits	S .			
Élément à vérifier	Description		Commentaires	
Tête de puits				
Tete de parts		<u> </u>		
Évent de surface				
Profondeur des tubages				
(cm)				
Hauteur des tubages au				
dessus du sol (cm)				
Diamètre du tubage				
extérieur (cm)				
Présence d'une plaque				
soudée sur le tubage		<u> </u>		
Présence de ciment				
obturant le tubage				
Test de l'eau savonneuse				
Panneau d'identification				
Les coordonnées GPS de				
précision ont été prises				
11. Émanation et migration				
	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent				
#1 À l'intérieur de 50 centim				
#2 À l'intérieur de 50 centim	ètres			
#1 À 4 mètres				
#2 À 4 mètres				
#3 À 4 mètres				
#4 À 4 mètres				
			nesures aux 4 coins cardinau	_
jusqu'à ur	າ maximum de 75 m et à toເ	utes places où c	des indices de migrations sor	nt visibles
İ				
		Commentaires		
		Commentaires		



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Identification	Profondeur (cm)	Échantillonnage	Localisation	Description de l'indice de contamination	Visuel de produits pétroliers dans le sol
					Aucun
			•	Commentaires	
			3	Commentaire:	

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Non			
Risque pour l'environnement	Non-applicable			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-localisable			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	À définir			
Autre				
	Conclusion			

Conclusion

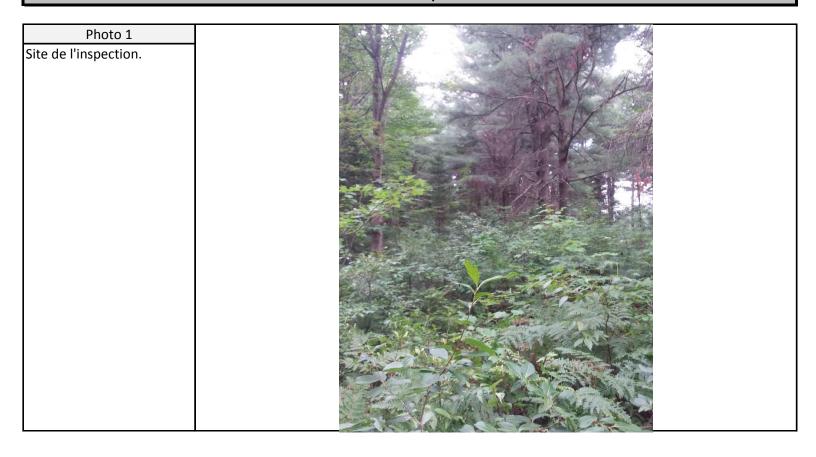
L'inspection sur le site n'a pas été concluante. Il est probable que les tubages aient été retirés ou qu'aucun tubage n'ait été utilisé. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-localisable.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures					
	Signature rapport d'inspection (1 à 13)				
Inspecté et rédigé par	Signature	Date			
Pierre-François Côté	53-54				
Inspecteur	00 0 1	2020-03-04			
David Fortin	50.54	2020-03-02			
Inspecteur	53-54	2020-03-02			
	Signature de la vérification				
Vérifié par	Signature	Date			
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	2020-03-02			
Coordonnateur aux opérations	55-54	2020-03-02			

Photos de l'inspection





DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2	
Débris de métal.	

Photo 3	